

« Cela semble toujours impossible , jusqu'à ce qu'on

e qui compte, ce ne sont pas les individus mais le

M Hervé Dupont, Maire de la commune nouvelle M lannick Henneuse, Maire délégué Mesdames et Messieurs les Maires-adjoints Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Ont l'honneur de vous convier à la cérémonie des vœux de la municipalité

d'ENQUIN LEZ GUINEGATTE

le vendredi 27 janvier 2017 à 19h00 salle des fêtes d'Enquin les Mines

Au cours de cette cérémonie seront mis à l'honneur :

M Philippe Saison ancien Maire d'Enquin les Mines au titre de Maire Honoraire

Mrs Gérard Ducroquet et Paul Hanne anciens Maires -adjoints d'Enquin les Mines au titre de Maire –adjoints honoraires

La médaille d'honneur régionale, départementale et communale sera remise à Mrs Philippe Saison, Gérard Ducroquet et Paul Hanne anciens élus d'Enquin les Mines et à Mrs Hubert Lengagne et Guy Binet conseillers municipaux en exercice de la commune d'Enquin lez Guinegatte

PHOTOS SOUVENIR.





LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

11 conseillers porte-parole des jeunes âgés de liste d'équipements à acquérir au Conseil muni-9 à 17 ans du RPI de l'Hermitage et d'Enquin lez cipal d'Enquin lez Guinegatte. Enfin les jeunes

Elus le 14 décembre dernier, le CMJ est un lieu d'expression et d'échange où les jeunes proposent des initiatives, élaborent des projets, réalisent des actions répondant à leurs besoins et à leurs attentes.

L'année qui s'annonce marquera une fois de plus l'implication du CMJ tant dans la vie locale que dans des actions humanitaires ou caritatives. Il continuera à participer aux cérémonies commémoratives, il souhaite mettre en place des rondes auprès des personnes âgées en cas de canicule, proposer une formation aux gestes de 1^{er} secours, participer à la collecte nationale de la Banque Alimentaire, reprogrammer la collecte de jouets au profit du Secours Populaire, organiser une collecte de fonds au profit de l'association AYDEN, petit garçon de Frévent atteint d'une maladie génétique rare pour financer une opération aux Etats Unis, organiser un Nettoyons la Nature à Enguinegatte et une opération sécurité routière en partenariat avec la Gendarmerie et l'Auto-Ecole locale.

En matière d'investissements il souhaite trouver un nom au local jeunes aménagé dans l'ancien

Le Conseil Municipal Jeunes c'est une équipe de préau de la cour de la Mairie et proposer une élus espèrent voir construire un city stade à Enguinegatte et souhaitent être associés au montage du projet.

> Afin que continue cette belle démonstration d'apprentissage de la citoyenneté, avec l'aide des élus référents Valérie Molin et Manuelle Clerbout, Maxence Andouche, Président du CMJ, Perline Andouche et Maxens Gaspard, Vice-Présidents, Louise Guilbert, Justine Golliot, Clara Duriez, Clément Andouche, Coline Laloy, Maxime Thuilot, Mary Cordonnier et Mallaury Vanpouille espèrent que les actions programmées dans les années à venir recevront le soutien du nouveau conseil municipal d'Enquin lez Guinegatte.





Rectificatifs Samedi 11/02 Concours de belote

ESEM Tout Public

Salle des fêtes d'Enquin les Mines Dès 18h



LES ASSOCIATIONS Club de loisirs

Président : J.P LEROY 03.21.93.73.09



Société colombophile Premier calendrier des fêtes commun pour la commune « Les Mal Partis »

puin les Guinegatte. Vous trouverez dans cette brochure si les manifestations organisées par les 15 associations Président : Jean POIRET Alors bonne année festive à fous: 03.21.39.31.67

Le Club de Loisirs organise son

Assemblée Générale

Si vous avez plus de 60 ans et souhaitez adhérer au Club Rendez-vous le

Mercredi 01/02

Salle des fêtes d'Enquin les Mines à 14h30

Votre bulletin d'informations



Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année 2017, je présente au nom de la municipalité et du personnel de la commune nouvelle d'Enquin lez Guinegatte à chacune et chacun d'entre vous nos meilleurs vœux de bonne année.

Je vous souhaite une excellente santé, ainsi que la prospérité pour vous, pour vos enfants, pour votre famille et vos proches, en espérant que cette année 2017 vous apporte tout le bonheur que vous pouvez désirer.

Depuis ce 1^{er} janvier 2017, la commune nouvelle est née, elle est le fruit d'un long processus d'environ deux années de réflexions, réunions, débats et échange d' idées, initiés à l'origine par les deux maires des communes fondatrices (Enquin les Mines et Enguinegatte) et enrichis successivement par l'apport des conseils municipaux respectifs lors de plusieurs réunions de travail.

Je profite donc de notre nouveau journal communal « Tandem » pour remercier l'ensemble des élus municipaux quelque soit leur sensibilité, pour le travail fourni et l'esprit constructif ayant eu comme fil conducteur l'intérêt général et l'avenir de notre territoire qui ont guidé leur réflexion.

J'y associe l'ensemble du personnel technique et administratif pour son implication et sa collaboration active pour la mise en place de notre nouvelle collectivité.

Deux réunions publiques ont permis au printemps dernier de présenter à celles et ceux d'entre vous qui y ont participé : notre projet de territoire et la gouvernance de notre nouvelle municipalité.

Nous serons bien entendu à l'écoute de tous, quelque soit son lieu de résidence et veillerons à l'équité en terme de services, de travaux d'entretien et d'investissements sur l'ensemble de notre commune.

En 2017, nous changeons également d'intercommunalité, rejoignant la Communauté d'Agglomération du Pays de St Omer, où dans un bassin de vie de plus de 100 000 habitants nous serons au niveau démographique la 14 eme commune sur 53.

En compagnie du maire délégué lannick Henneuse, nous y apporterons toute notre contribution et notre action, marquant ainsi notre volonté de poursuivre l'attractivité de notre territoire tout en préservant son authenticité et sa qualité de vie rurale.

Bonne année à tous.

Hervé Dupont Maire d'Enquin lez Guinegatte











Janvier 2017

Le nouveau Conseil Municipal

nfos pratiques

Le Conseil Municipal Jeunes



LE NOUVEAU CONSEIL



Les 26 élus de la commune d'Enquin lez Guinegatte

Un projet de territoire au service de tous les habitants

Afin de structurer la création de notre nouvelle commune, les élus ont, bien en amont, effectué un diagnostic (social-spatial-institutionnel) permettant de définir les forces et faiblesses, les opportunités et les menaces ainsi que les enjeux de notre nouveau territoire.

Ces enjeux ont été traduits en axes stratégiques dans lesquels un certain nombre d'objectifs ont été listés. Pour les atteindre, des actions seront mises en place à l'horizon 2020. Des groupes de travail ont été constitués permettant de préparer en terme de services, de développement, d'infrastructures et d'investissements les décisions prises par le Conseil municipal.



Un territoire de vie au revice de rer habitante

Maintenir et améliorer

le service public de proximité (Secrétariat de mairie, équipe et matériel, outils de communication, actions de solidarité...)

Soutenir et encourager le développement d'une vie culturelle et de loisirs riche (Associations, saison culturelle...)

Améliorer la circulation des personnes (Sécurité routière, co-

voiturage, ligne oscar...)

Un territoire attractif et dynamique

Conserver et développer les activités commerciales de proximité (Implantation de commerces...)

Soutenir et promouvoir l'activité agricole (Etat des lieux, problématiques rencontrées...)

Développer l'attractivité touristique (Chemins de randonnées, Fête médiévale, lieux et patrimoine historiaues...)

AXE 3

Un territoire aménagé de façon harmonieuse et équilibré

Préserver le patrimoine (Réhabilitation, entretien...)

(Etat des lieux de la voirie, entretien, travaux, espaces verts...)

Veiller à une équité (Programmation de travaux, accessibilité aux

services...)



Hervé DUPONT Maire



lannick HENNEUSE Maire délégué



Paul DELPOUVE

1 er adjoint

en charge des aînés, du CCAS, des affaires sanitaires et sociales, des manifestations communales, de la représentation du Maire en cas d'absence du Maire ou du Maire délégué



Manuelle CLERBOUT 2ème adjoint

en charge de la médiathèque, de la culture, du Conseil Municipal Jeunes, des affaires scolaires



Pierre LALOY 3ème adjoint

en charge de la voirie, des bâtiments communaux, du management du personnel technique en cas d'absence du Maire ou du Maire délégué



Martine NOEL BULOT 4^{ème} adjoint

en charge des finances, de l'environnement et des relations avec le milieu agricole



Fabien BUIRE 5ème adjoint

en charge des sports, de la jeunesse, des relations avec le milieu associatif



Valérie MOLIN 6ème adjoint

en charge de la communication, des affaires scolaires, du Conseil Municipal Jeunes en soutien au 2ème adjoint

ES ECHOS DU CONSEIL

Baisse de l'enveloppe indemnitaire des élus. Celle-ci est inférieure de 17 392 € par rapport à l'enveloppe réglementaire.

Afin d'éviter de solliciter perpétuellement le conseil municipal, comme le prévoit la loi, le conseil municipal a délégué au Maire un certain nombre de décisions qu'il pourra prendre sans délibération du conseil mais avec l'obligation de l'aviser à posteriori.



C'est quoi un Maire délégué?

Il assure les fonctions d'officier de l'Etat Civil et d'officier de Police Judiciaire. Il fait exécuter les lois et règlements. Il reçoit du Maire par arrêté municipal un certain nombre de délégations dans différents domaines : finances, gestion du personnel, fournitures et réparations, affaires juridiques, bâtiments communaux, voirie et urbanisme.



le 11 janvier

Les contrats

d'assurance des bâtiments.

responsabilité civile, mission

collaborateur et véhicules ont

été renégociés avec de

spécifiques aux collectivités

(Elections, Etat civil et recensement,

Comptabilité et Paie ont été revus et

meilleures garanties.

Ordre du jour :

- Election des délégués au RPI et Statuts
- Election des délégués au syndicat scolaire de Thérouanne et Satuts
- Election du représentant auprès de la FDE
- Désignation du correspondant défense
- Election des membres de la commission d'appels d'offres : des membres du conseil municipal pour le CCAS et proposition des membres non élus : des membres du conseil municipal pour la CCID et proposition des membres non élus
- Tableau du personnel
- Concours du receveur Municipal et indemnité
- Tarifications des locations de salle pour l'année en cours
- Tarification des concessions des cimetières
- Demande de subvention voirie au titre de la Dotation des Territoires Ruraux et amende de

Les logiciels

INFOS PRATIQUES MAIRIE D'ENQUIN LEZ GUINEGATTE



Du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 15h à 18h

Mairie Annexe d'ENGUINEGATTE

Lundi de 14h à 17h, mercredi de 9h à 11h et samedi de 8h à 11h

Libellé des adresses postales



62145 ENQUIN LEZ GUINEGATTE

LA POSTE Mme Isahelle TELLIER 50, rue de Thérouanne ENGUINEGATTE 6 2 1 4 5 ENQUIN LEZ GUINEGATTE

LA POSTE



en partie mis en réseau).

Une dérogation au changement d'adresse sur les cartes grises en cas de fusion de communes est accordée à titre exceptionnel.



Dépôt des demandes de carte nationale d'identité dans une des Mairies au choix



Dépôt des demandes de permis de construire et autorisation de travaux dans une des Mairies au choix

La commune a informé la Poste, l'EDF, les Impôts, les Banques d'Aire sur la Lys et Thérouanne, la CPAM, la CAF et Orange, du changement de nom de commune. Dans tous les cas les services de la Poste garantissent la distribution du courrier libellé à l'ancienne adresse.